



Ras-le-Bol de la Précarité !

le nombre de contrats précaires
explosent...

Pour l'accès au statut, à la titularisation...

Mobilisons-nous
et **Votons**

Sud

Dans la fonction publique territoriale, plus d'un·e agent·e sur 5 est contractuel·le dont 25% sont en contrat court.

La **loi de transformation de la fonction publique a accéléré cette précarisation**. Notamment en permettant le recours accru aux contrats : par exemple, au contrat de projet qui s'achève une fois la mission terminée ou interrompue, ou contrat **PEC (Parcours emploi compétences désocialisé)**, des contrats à temps non complets, des vacataires...

TEMPS INCOMPLETS :

- ▶ Heures complémentaires non payées en cas d'arrêt maladie
- ▶ Régime indemnitaire « incomplet »
- ▶ Cumul de plusieurs postes, avec temps de transport parfois important
- ▶ Horaires de travail souvent décalés, avec coupure

VACATAIRES :

- ▶ Pas de SFT, pas d'indemnité de résidence
- ▶ Non payé.es en cas d'arrêt maladie
- ▶ Pas de régime indemnitaire
- ▶ Pas d'augmentation de salaire
- ▶ Pas de congés
- ▶ Pas de formation
- ▶ Pas d'indemnités de fin de contrat

Les employeurs publics ont maintenant la « liberté » de recourir à du personnel précaire, et **sous payé**, et ils ne s'en privent pas. **Ces faibles rémunérations sont aussi une pression sur le traitement des fonctionnaires.**

Cela constitue une **véritable remise en cause du statut et de l'égalité d'accès aux emplois publics. Cela renforce le clientélisme.**

7 contractuel·le·s sur 10 sont des femmes, très nombreuses en temps partiel (souvent subi), à temps non complets (imposé), et pour la plupart de catégorie C.

Nos collègues assistant·e·s maternel·les et assistant·e·s familiaux·ales doivent aussi être libéré·es de la contractualisation qui les rémunère à la tâche et les expose à la précarité !



**je suis contractuelle
ou vacataire...
le guide de mes droits
de la Fédération *Sud-ET*
est là pour moi !!!**

je flashe pour l'obtenir



ou je le demande en
livret au syndicat *Sud*
de ma collectivité

Joins ta voix à la nôtre pour exiger ...

- ✓ LA TITULARISATION DE TOU·TE·S LES CONTRACTUELLE·S ;
- ✓ L'AUGMENTATION DES SALAIRES ;
- ✓ L'ÉGALITÉ SALARIALE ;
- ✓ L'INTERDICTION POUR LES EMPLOYEURS DES COLLECTIVITÉS LOCALES DE RECOURIR
- ✓ SYSTÉMATIQUEMENT AUX VACATAIRES ET CONTRACTUEL·LE·S ;
- ✓ LE PASSAGE À TEMPS COMPLET DE TOUS, LES TEMPS INCOMPLETS ;
- ✓ LA BAISSÉ DU TEMPS DE TRAVAIL À 32H/SEMAINE ET RAPIDEMENT VERS LES 28H.



élections professionnelles dans la Fonction Publique Territoriale du 8 décembre 2022